

1 **DEUXIÈME JOUR DE L'AUDIENCE**

2 **Hydro-Québec: demande visant le renouvellement du**
3 **permis d'exploitation de la centrale Gentilly-2**

4 LA PRÉSIDENTE: Bonjour, good
5 afternoon.

6 Nous allons maintenant passer à
7 l'article 4, soit la demande d'Hydro-Québec visant
8 le renouvellement du permis d'exploitation de la
9 centrale Gentilly-2.

10 M. MARC LEBLANC: Le premier jour
11 de l'audience au sujet de cette demande a eu lieu
12 le 12 septembre 2002; l'avis d'audience publique
13 2002-H13 a été publié le 12 juillet 2002.

14 Les personnes intéressées à
15 présenter des mémoires ou faire des présentations
16 orales étaient invitées à le faire lors de la
17 deuxième journée de l'audience. La date limite
18 pour présenter ces documents était le 15 octobre
19 2002. Nous avons reçu six mémoires.

20 L'un des mémoires présenté par le
21 Regroupement de la surveillance nucléaire a été
22 reçu après la date limite. Après avoir étudié la
23 question, la formation de la Commission a accepté
24 l'intervention. Un compte rendu de cette décision
25 a été publié sur notre site Internet et aussi été

1 envoyé à Hydro-Québec. Le mémoire porte le numéro
2 de document CMD 02-H18.7.

3 Tous les membres de la Commission
4 étaient présents à la première journée de
5 l'audience; madame MacLachlan et monsieur Dosman
6 étant absents aujourd'hui, ils ne participeront
7 pas au processus de décision sur la demande
8 d'Hydro-Québec visant le renouvellement du permis
9 d'exploitation de la centrale Gentilly-2.

10 Le demandeur de permis,
11 Hydro-Québec, a présenté, lors de la première
12 journée de cette audience, les documents 02-H18.1
13 et 02-H18.1A. Le personnel de la Commission avait
14 présenté le document 02-H18. Hydro-Québec n'a pas
15 fourni d'information supplémentaire pour cette
16 deuxième journée. Les représentants
17 d'Hydro-Québec sont toutefois disponibles à
18 répondre aux questions des membres.

19 Madame la présidente.

20

21

22 **02-H18.A**

23 **Exposé oral par le personnel de la CCSN**

24 LA PRÉSIDENTE: J'aimerais débiter
25 cette audience avec la présentation du personnel

1 de la CCSN, tel qu'énoncé dans le document
2 CMD 02-H18.A.

3 Monsieur Blyth.

4 M. BLYTH: Merci, madame.

5 Madame la présidente, madame et
6 messieurs les commissaires, bonjour. Je suis Jim
7 Blyth, directeur général de la Direction de la
8 réglementation des centrales nucléaires, et je
9 suis accompagné aujourd'hui de monsieur Robert
10 Leblanc, directeur de la Division des
11 autorisations et de la conformité de Gentilly-2,
12 et aussi de monsieur Rick Aubrey, un de nos agents
13 à Gentilly.

14 Les rapports CMD 02-H18 et 02-H18A
15 visent à informer la Commission de la demande
16 d'Hydro-Québec pour le renouvellement du permis
17 d'exploitation de la centrale nucléaire de
18 Gentilly-2.

19 Le présent permis d'exploitation
20 expire le 31 décembre 2002.

21 Maintenant, je donne la parole à
22 monsieur Robert Leblanc.

23 Monsieur Leblanc.

24 M. ROBERT LEBLANC: Merci,
25 monsieur Blyth.

1 Madame la présidente, madame et
2 messieurs les commissaires, bonjour. Mon nom est
3 Robert Leblanc. Des représentants de toutes les
4 divisions de la CCSN qui ont participé à la
5 préparation de ce rapport et qui ont une
6 responsabilité concernant divers aspects de la
7 réglementation de la centrale sont aussi présents
8 ici aujourd'hui.

9 Cette présentation se limitera au
10 contenu du rapport CMD 02-H18.A.

11 Hydro-Québec a soumis sa demande
12 de renouvellement du permis d'exploitation le
13 10 avril 2002.

14 Les agents de la CCSN ont revu la
15 demande, et ils ont conclu que la soumission
16 renferme l'information requise selon la Loi sur la
17 sûreté et la réglementation nucléaire et ses
18 règlements d'application.

19 Selon le rapport CMD 02-M12,
20 □ Nouvelle démarche pour recommander les périodes
21 d'autorisation □, une durée de permis jusqu'à cinq
22 ans peut être octroyée à une installation
23 nucléaire de catégorie 1 si le titulaire de permis
24 respecte certains critères, en particulier, si les
25 antécédents du titulaire de permis démontrent de

1 bonnes pratiques et une conformité constante dans
2 l'exécution de l'activité autorisée. De plus, la
3 période d'autorisation doit tenir compte du cycle
4 de planification de l'installation et des
5 changements importants que le titulaire de permis
6 prévoit apporter à l'activité autorisée. Les
7 prochaines acétates résumant brièvement les
8 critères du CMD 02-M12 et indiquent la performance
9 du titulaire vis-à-vis de chacun de ces critères.

10 D'une façon générale, Hydro-Québec
11 a démontré une amélioration de sa performance
12 depuis le dernier renouvellement de permis en
13 l'année 2000.

14 La durée proposée du permis
15 s'aligne sur la mise en oeuvre d'un programme
16 d'assurance de la qualité pleinement conforme aux
17 normes de l'Association canadienne de
18 normalisation (ACNOR). Tel qu'indiqué dans le
19 rapport CMD 02-H18, le programme d'assurance de la
20 qualité à Gentilly-2 ne respecte pas toutes les
21 exigences des normes pertinentes de l'ACNOR. Le
22 permis d'exploitation est donc assorti d'une
23 clause exigeant la mise en oeuvre d'un programme
24 d'assurance de la qualité conforme aux normes de
25 l'ACNOR au plus tard le 31 octobre 2004.

1 L'échéance du permis proposée permettrait un audit
2 détaillé de ce programme avant le prochain
3 renouvellement du permis.

4 Notre recommandation, si elle est
5 acceptée par la Commission, devrait permettre une
6 concordance de la durée recommandée du permis avec
7 le cycle de vie de l'installation, et plus
8 précisément avec la réfection prévue pour la
9 centrale de Gentilly-2 en 2008. Si Hydro-Québec
10 procède à la réfection de la centrale, cette
11 dernière serait exploitée jusque vers les années
12 2030. Sinon, elle ne le serait que jusque vers
13 2010.

14 Cette durée du permis devrait
15 aussi permettre une analyse améliorée de la
16 tendance de performance et aussi la réorientation
17 de plus de ressources du personnel de la CCSN vers
18 des activités de conformité.

19 L'ébauche du permis contient les
20 modifications suivantes par rapport au permis
21 actuel d'exploitation :

22 La clause 2.4 exige la conformité
23 aux normes pertinentes de l'ACNOR au plus tard le
24 31 octobre 2004.

25 La clause 3.6 exige un essai haute

1 pression du bâtiment du réacteur avant le
2 31 décembre 2003.

3 La Clause 8.4 exige la soumission
4 de rapports dans les cas de dépassement des seuils
5 d'intervention.

6 Finalement, les clauses 11.1 à
7 11.3 portent sur le plan de déclassement et la
8 garantie financière.

9 Un des principaux sujets soulevés
10 par les intervenants dans le dossier du
11 renouvellement de permis de Gentilly-2 porte sur
12 le plan de déclassement et sur la garantie
13 financière.

14 Hydro-Québec a soumis un
15 avant-projet de déclassement, et cet avant-projet
16 a été revu par les agents de la CCSN. Nous
17 étudions présentement la réponse d'Hydro-Québec à
18 nos commentaires.

19 Hydro-Québec a également soumis
20 une étude des coûts de déclassement. Cette étude
21 nous est acceptable. Cependant, Hydro-Québec n'a
22 pas encore soumis de garantie financière.

23 L'ébauche du permis est donc assortie d'une
24 clause, la clause 11.2, exigeant qu'Hydro-Québec
25 soumette une garantie financière d'ici le 31 mars

1 l'intention du personnel. Je vous remercie de
2 l'explication que vous avez donnée sur les
3 question de réactivité positive suite à une
4 question que j'avais posée lors de l'audience
5 numéro 1. En relisant mes documents moi-même,
6 j'étais arrivé à peu près aux mêmes conclusions.
7 Mais merci, l'exposé est très clair.

8 Peut-être une question pour
9 Hydro-Québec, qui ne fait pas de présentation
10 aujourd'hui, si j'ai bien compris. Pour revenir
11 sur la question de la garantie financière, il y a
12 une proposition d'une condition que ce soit fait
13 et en place pour le 31 mars 2003, ce qui approche
14 assez rapidement. Je pense qu'il est question --
15 enfin, je vais vous laisser parler et je
16 reviendrai avec des questions.

17 Pourriez-vous nous dire où en est
18 le dossier présentement et quelles sont vos
19 stratégies et vos attentes?

20 M. DOYON: Le dossier est rendu
21 entre les mains du gouvernement du Québec. Nos
22 représentants à Hydro-Québec ont fait les
23 démarches nécessaires, et on a déjà eu un premier
24 accusé de réception comme de quoi le gouvernement
25 du Québec se préparait à traiter bientôt et donner

1 suite à notre demande qui est de fournir une
2 garantie financière conformément aux exigences
3 pour assurer que les fonds d'Hydro-Québec seront
4 disponibles lors de la fin de la vie de
5 Gentilly-2.

6 M. GIROUX: Et il s'agit d'une
7 garantie financière, et non pas nécessairement
8 d'une enveloppe budgétaire séparée.

9 M. DOYON: C'est exact. L'argent,
10 c'est Hydro-Québec qui, dans sa gestion
11 budgétaire, voit à mettre de côté les sommes
12 d'argent requises.

13 Les exigences légales demandent
14 qu'il y ait en plus une garantie, et le rôle du
15 gouvernement du Québec est de fournir cette
16 garantie pour appuyer avec tout le sérieux
17 nécessaire que l'organisme ou la compagnie dont
18 elle est le propriétaire, Hydro-Québec, aura les
19 fonds nécessaires lors du démantèlement de
20 Gentilly-2.

21 M. GIROUX: Merci.

22 Pour confirmer pour le dossier, au
23 personnel, une garantie écrite par un gouvernement
24 est un instrument acceptable, je pense.

25 M. DOYON: Oui. Parmi les

1 différents moyens qui étaient possibles, une des
2 options qui était acceptable, c'était
3 effectivement la garantie d'un gouvernement.

4 Donc, nous, on a analysé les
5 différentes options, et c'est celle qui a été
6 retenue au niveau du Québec.

7 M. GIROUX: Je pense que le
8 personnel confirme.

9 M. BLYTH: Monsieur Richard Ferch
10 va répondre.

11 M. FERCH: Oui. Mon nom est
12 Richard Ferch, je suis directeur de la Division
13 des déchets et des géosciences, qui s'occupe aussi
14 des questions de classement.

15 Je peux confirmer que nos
16 exigences permettent également des fonds séparés
17 ou une garantie de la part du gouvernement.

18 M. GIROUX: Merci. Une autre
19 question.

20 Nous avons été informés qu'il y
21 avait ici dans la salle des représentants des
22 syndicats qui oeuvrent à Gentilly, et nous avons
23 soulevé, la première journée d'audience, les
24 questions de comportement et de manquement au
25 respect des normes. Est-ce qu'on pourrait avoir,

1 et je ne sais pas si plusieurs membres, on m'a
2 parlé de plusieurs membres de syndicat, peut-être
3 que, monsieur Doyon, vous pouvez me dire ça, mais
4 nous serions intéressés, comme vous le savez,
5 d'entendre les points de vue des ouvriers sur ces
6 questions-là.

7 M. DOYON: Si vous permettez,
8 monsieur Giroux, je vais vous les présenter.

9 Je m'excuse d'abord de ne pas
10 m'être nommé tantôt. Mon nom est Martial Doyon,
11 directeur Production thermique Gentilly-2. Je
12 travaille pour Hydro-Québec.

13 J'ai avec moi aujourd'hui aussi
14 monsieur Ghislain Ouellet, qui est vice-président
15 Exploitation des équipements de production.

16 Et j'ai à ma droite Mario
17 Désilets, qui est chef de centrale.

18 Suite aux préoccupations que vous
19 aviez soulevées en matière de sécurité
20 conventionnelle, principalement, lors de la
21 première journée d'audience, nous avons
22 aujourd'hui avec nous ici des représentants
23 syndicaux, que j'aimerais bien vous présenter.
24 Ils vont lever la main ou se lever pour être bien
25 sûr que vous les voyez.

1 J'ai avec moi Réjean Hamel,
2 représentant syndical des employés de bureau;
3 Michel Jean, représentant syndical des ingénieurs;
4 Claude Mailhot, représentants syndical des
5 techniciens; Louis Rivard, représentant syndical
6 des spécialistes; Maurice Brouillette,
7 représentant syndical des employés de métier, et
8 Robert Boisvert, directeur régional des employés
9 de métier et vice-président au Conseil canadien
10 des travailleurs du nucléaire.

11 Alors vous pouvez leur adresser la
12 question que vous voulez, monsieur Giroux, ils
13 verront à vous donner une réponse.

14 M. GIROUX: Très bien. Je ne suis
15 pas tout à fait certain auquel de ces
16 représentants-là doit s'adresser la question,
17 mais, enfin, ce qui me préoccupe et nous
18 préoccupe, je pense, c'est les questions de
19 sécurité, et c'est ce qui se passe sur le plancher
20 chez les hommes ou les femmes qui travaillent
21 autour des machineries. On nous a fait rapport
22 qu'il y avait, à un certain nombre d'occasions,
23 trop, par rapport aux règles de sécurité, de gens
24 qui ne portaient pas nécessairement les
25 équipements nécessaires pour garantir leur

1 sécurité et qui ne se conformaient pas aux règles.

2 Alors je ne sais pas lequel des
3 présidents, je ne sais pas si les techniciens ou
4 les hommes de métier... Allez-y.

5 M. BOISVERT: Mon nom est Robert
6 Boisvert, comme monsieur Doyon m'a présenté. Je
7 vais parler au nom des gens de la centrale des
8 travailleurs syndiqués dont on a fait la
9 présentation précédemment.

10 Effectivement, une dérogation,
11 même s'il y en a beaucoup ou pas beaucoup, c'est
12 déjà une de trop, et les gens à la Centrale,
13 qu'ils soient syndiqués ou non, sont tous mais
14 tous préoccupés par la santé et la sécurité,
15 autant des travailleurs que de la population.

16 Alors c'est évident que, nous,
17 quand on a pris connaissance des événements et
18 quand on prend aussi connaissance du rapport ou du
19 constat de ces événements-là, bien, on a des
20 prises de conscience à faire, et on est
21 actuellement avec la direction à mettre sur place
22 des mesures pour redresser ces événements-là.
23 Alors on est très conscient de la situation.

24 M. GIROUX: Je pense que monsieur
25 Doyon ou peut-être monsieur Désilets nous disait,

1 c'est en septembre, qu'il y a des gens qui sont un
2 peu négligents parce qu'ils ont trop confiance en
3 eux. Ça fait 10 ans ou 15 ans ou 20 ans qu'ils
4 sont là, qu'ils font des gestes du même genre, et
5 il y a une confiance non fondée qui se développe.

6 Est-ce que, comme syndicat, vous
7 agissez, vous, à l'intérieur du syndicat, pour
8 envoyer un message à ces personnes-là à l'effet
9 qu'elles compromettent leur propre sécurité et, en
10 même temps, qu'elles compromettent aussi l'image
11 et la performance de l'ensemble de l'organisation?

12 M. BOISVERT: Le syndicat, nous,
13 on est tout à fait conscients que la réputation
14 peut être ternie, je ne veux pas dire négative,
15 mais quand même ternie au-delà de la centrale avec
16 des rapports ou des constats comme c'est le cas
17 présentement. Cela veut dire que, pour nous, ce
18 n'est pas tolérable de cette façon-là, et on est
19 toujours en quête de reprendre et de reprendre des
20 mécanismes nouveaux ou des formules plus adaptées
21 pour être capable, d'une part, de convaincre les
22 gens que, par exemple, que, au-delà de leur propre
23 jugement comme tel, il existe des règles, et
24 certaines règles, on ne peut pas les transiger, on
25 ne peut pas interpréter.

1 Le rôle des comités, c'est un peu
2 ça. Ce n'est évidemment pas de faire la police
3 dans la centrale, mais c'est de conscientiser les
4 gens que c'est fondamental pour notre sécurité, et
5 qu'on dit tous la même chose.

6 M. GIROUX: Merci. Est-ce que
7 chez les techniciens on a à peu près la même
8 approche?

9 M. MAILHOT: Mon nom, c'est Claude
10 Mailhot. Je suis membre pour les techniciens,
11 Syndicat canadien de la fonction publique, local
12 957.

13 De notre côté, c'est la même
14 approche. Au niveau de la sécurité au niveau des
15 syndicats, c'est un des points parmi les plus
16 importants pour nos membres. D'ailleurs, on
17 appuie Hydro-Québec de ce côté-là.

18 Même, j'aimerais rajouter aux
19 commentaires de Robert qu'on a déjà commencé à
20 discipliner certains employés. Ça a été fait
21 récemment, dans le but de corriger la situation.
22 Un manquement, c'est trop, et je pense qu'on
23 s'aligne vers une approche de tolérance zéro
24 là-dessus.

25 M. GIROUX: Merci. Est-ce que je

1 peux supposer que, chez les quatre autres
2 syndicats, c'est un peu la même situation? Je
3 n'ai pas l'intention de vous faire parler à tour
4 de rôle, mais si quelqu'un voulait intervenir, ce
5 serait peut-être intéressant de vous entendre.
6 Oui.

7 M. HAMEL: Réjean Hamel, directeur
8 syndical des employés professionnels de la
9 technique de bureau.

10 C'est exactement la même position
11 au niveau syndical qu'on a face aux
12 réglementations à suivre.

13 M. RIVARD: Louis Rivard, syndicat
14 des spécialistes et professionnels. Je peux vous
15 assurer que mes membres sont conscients de la
16 situation, et qu'on diffuse un message très clair
17 de tolérance zéro et qu'on essaie d'implanter des
18 méthodes d'autovérification pour que chacun fasse
19 sa part et qu'il aide son collègue de travail.

20 M. GIROUX: Pour cette partie-là,
21 je vous remercie. J'attends à ce qu'on voit des
22 résultats améliorés lorsqu'on aura des rapports de
23 personnel après les inspections.

24 C'est tout pour mes questions pour
25 l'instant, madame la présidente.

1 LA PRÉSIDENTE: Autres questions?
2 Docteur Barnes.

3 MEMBER BARNES: I just wanted to
4 ask one question. In the Day One hearings we saw
5 there was a significant increase in work accidents
6 this current year. The figure was 2.5 per 200,000
7 hours. Of course that was just a partial year.
8 This was Figure 4 in 2.3. Since it was a partial
9 year I wondered if you had any further data as we
10 approach the end of this year. It relates in part
11 to some of the points that Dr. Giroux was talking
12 about.

13 M. DÉSILETS: Actuellement, on est
14 à la baisse, mais l'année n'est pas terminée. Au
15 lieu de donner des perspectives sur la fin
16 d'année, on aime mieux attendre que l'année soit
17 finie, mais actuellement on est à la baisse par
18 rapport aux chiffres qui avaient été donnés à ce
19 moment-là.

20 LA PRÉSIDENTE: J'ai une question
21 pour les représentants syndicaux.

22 J'imagine que vous représentez
23 aussi d'autres membres d'Hydro-Québec, d'autres
24 employés d'Hydro-Québec. Est-ce qu'il y a les
25 mêmes problèmes avec les conditions de culture de

1 sécurité avec les autres membres d'Hydro-Québec ou
2 si c'est vraiment un problème avec Gentilly-2?

3 M. BOISVERT: Madame la
4 présidente, Robert Boisvert. Je suis aussi
5 président de la région syndicale Mauricie, donc je
6 représente tous les travailleurs du syndicat dans
7 une grande région hydraulique, thermique et
8 nucléaire.

9 Effectivement, il existe des
10 différences de culture au niveau sécurité dans le
11 nucléaire. Comme on le disait plus tôt, une
12 erreur, un manquement, c'est une erreur ou un
13 manquement de trop dans le nucléaire; il ne doit
14 pas y en avoir.

15 Dans les autres centres
16 d'activité, l'application n'est pas avec la même
17 rigueur. Elle est quand même soutenue, elle est
18 quand même renforcée, mais ça ne se compare pas.
19 Donc on met beaucoup plus d'emphase, beaucoup plus
20 de rigueur dans le dossier nucléaire, à mon point
21 de vue, qu'en général, quoique je ne veux pas dire
22 par là qu'on fait du laxisme ailleurs, sauf que,
23 si on met 100 pour cent dans l'hydraulique, on met
24 120 pour cent, 130 pour cent dans le nucléaire au
25 niveau des efforts.

1 LA PRÉSIDENTE: D'autres
2 commentaires de la part des représentants
3 syndicaux?

4 M. JEAN: Madame la président,
5 Michel Jean, représentant des ingénieurs à la
6 centrale nucléaire.

7 Juste pour vous informer qu'à la
8 centrale nucléaire, il y a 145 ingénieurs, ce qui
9 représente 10 pour cent des ingénieurs
10 d'Hydro-Québec environ. Nous sommes la plus
11 grande concentration d'ingénieurs d'Hydro-Québec.

12 Pour répondre à votre question,
13 les chiffres d'accidents au travail avec absence
14 sont plus faibles à la centrale de Gentilly que
15 dans l'ensemble de la population d'Hydro-Québec.
16 C'est tout.

17 LA PRÉSIDENTE: Des commentaires
18 des gens d'Hydro-Québec?

19 M. MAILHOT: Pour les techniciens,
20 c'est le même résultats. Les chiffres sont plus
21 bas à Gentilly-2 qu'ailleurs en province au niveau
22 des accidents.

23 LA PRÉSIDENTE: D'autres
24 commentaires de la part d'Hydro-Québec concernant
25 la comparaison avec les usines d'Hydro-Québec?

1 M. OUELLET: Ghislain Ouellet,
2 vice-président exploitation des équipements de
3 production.

4 Effectivement, je confirme la même
5 chose qu'il vous a été mentionné par les membres
6 syndicaux. En général, dans tous les équipements
7 de production, on peut dire que le taux de
8 fréquence des accidents et probablement aussi à
9 peu près le taux de gravité est toujours
10 légèrement plus élevé, même, je dirais plutôt
11 significativement plus élevé dans l'ensemble que
12 dans la centrale nucléaire.

13 Alors effectivement, même si vous
14 avez perçu certains manquements, et qui se sont
15 produits, effectivement -- un manquement, c'est un
16 manquement de trop, bien sûr -- mais il ne demeure
17 pas moins que, dans l'ensemble des équipements de
18 production, la performance qu'on retrouve à la
19 centrale nucléaire est plus élevée qu'ailleurs.

20 Donc je pense que ça dénote quand
21 même non seulement une conscientisation des
22 employés, qui demeure toujours à parfaire, qui
23 demeure toujours à améliorer, bien sûr, mais c'est
24 une conscientisation aussi des cadres qu'on a dans
25 l'entreprise.

1 Je voudrais dire aussi que,
2 dernièrement, voilà à peu près trois semaines-un
3 mois, moi, comme responsable de la production,
4 j'ai fait ce qu'on appelle un audit vertical chez
5 moi, qui comprenait toutes les directions, autant
6 hydrauliques que thermiques et nucléaires, et je
7 peux vous dire que les gens du nucléaire sont
8 considérés comme un modèle parmi les gens.

9 Pour ma part, ça m'arrive assez
10 régulièrement de dire aux gens: [] Écoutez,
11 regardez la rigueur qu'on est capable d'y mettre
12 dans le nucléaire par rapport à ce que, des fois,
13 on est capable de mettre dans le domaine
14 hydraulique. [] Donc, de ce côté-là, moi, je pense
15 que, personnellement, je suis satisfait de la
16 performance qu'on retrouve à Gentilly, même s'il y
17 a des choses à améliorer, j'en suis conscient. Et
18 vous pouvez être certains que, dans notre cas, la
19 partie sûreté, sûreté nucléaire, évidemment, c'est
20 extrêmement stratégique, la partie sécurité, c'est
21 extrêmement stratégique dans nos opérations. S'il
22 y a des manquements, je pense qu'on va s'y
23 attaquer, puis, évidemment, on s'améliore. Moi,
24 je crois beaucoup à l'amélioration continue.
25 J'étais très content de voir tout à l'heure, par

1 les représentants de la Commission, le personnel
2 de la Commission, ici, mentionner qu'on s'était
3 amélioré depuis la dernière audition, qui avait eu
4 lieu en l'an 2000.

5 Effectivement, on est en processus
6 d'amélioration, on est en processus de changement,
7 et ça va continuer dans la bonne direction,
8 puisque les cadres y croient, puisque aussi les
9 représentants syndicaux y croient et parce
10 qu'aussi le personnel y croit.

11 Donc, moi, je suis très confiant
12 que, dans l'avenir, on va continuer d'améliorer
13 notre performance dans la bonne direction.

14 LA PRÉSIDENTE: Merci. D'autres
15 questions? Non. Alors merci beaucoup.

16

17 **02-H18.2**

18 **Exposé oral par Sierra Club du Canada**

19 LA PRÉSIDENTE: Nous allons passer
20 maintenant aux interventions.

21 Avant de débiter, je tiens à
22 rappeler aux représentants qui feront les
23 présentations orales devant la Commission
24 aujourd'hui que le temps alloué pour chaque
25 présentation est de dix minutes. Just to remind

1 you that we have allotted about 10 minutes for
2 your presentations.

3 Il faut noter que vos soumissions
4 écrites ont été lues par les membres de la
5 Commission, and these presentations will be taken
6 into account as we do our deliberations. So your
7 written submissions are equally important to the
8 oral submissions today, and they will have already
9 been written and they will be taken into account.
10 J'apprécierais votre collaboration.

11 I would like to now move to the
12 presentation by Sierra Club of Canada. Nous
13 allons donc commencer avec la présentation orale
14 par le Sierra Club du Canada, CMD 02-H18.2.

15 Je comprends que monsieur Daniel
16 Green est avec nous aujourd'hui. Mr. Green is
17 replacing Mr. Eric Squire.

18 I know that your submission is in
19 English. Please feel free to use either of the
20 official languages of Canada. You can do your
21 address in English or in French as you so wish.
22 So I will turn the floor to you, Mr. Green.
23 Welcome.

24 M. GREEN: Merci. Merci, madame
25 la commissaire. Je vais faire ma présentation en

1 anglais.

2 Mon nom, comme vous l'avez dit,
3 est Daniel Green. Je suis [] aviseur []
4 scientifique au Sierra Club du Canada. Cet
5 après-midi, je parle au nom du Club Sierra, groupe
6 Québec, et d'Eric Squire, qui est représentant du
7 Sierra Club Québec. Je vais vous faire part de la
8 présentation qu'il vous a soumise.

9 Premièrement, il faut dire à la
10 Commission que la position du Sierra Club du
11 Canada est constante, elle n'a pas changé depuis
12 plusieurs années. Sierra Club du Canada croit que
13 l'énergie nucléaire est trop risquée, que les
14 dangers d'accidents, toute la question de déchets
15 radioactifs, et aujourd'hui on voit la question
16 des coûts, parce que nous sommes tous payeurs de
17 taxes, fait que l'énergie nucléaire devrait
18 progressivement être éliminée comme source
19 d'énergie au Canada, particulièrement au Québec,
20 et on devrait plutôt aller vers des méthodes de
21 conservation d'énergie.

22 Ceci dit, il faut évidemment
23 placer le Québec dans son contexte énergétique.
24 L'aventure nucléaire, comme j'appelle cette
25 aventure que le Québec a embarquée, représente

1 seulement trois pour cent de la puissance
2 actuellement installée au Québec. On sait que, de
3 plus en plus, la puissance installée sert beaucoup
4 à l'exportation, alors la question qu'on se pose,
5 c'est: faut-il encore avoir une centrale
6 nucléaire au Québec quand, essentiellement, une
7 bonne partie de cette énergie-là irait vers les
8 États-Unis et ne va pas subvenir aux besoins
9 énergétiques du Québec?

10 Essentiellement, nous prenons
11 cette occasion concernant cette demande de permis
12 et, ultimement, lors de la fin de la vie utile de
13 la centrale, pour dire que le Québec devrait
14 tranquillement se retirer de cette aventure.

15 En ce qui concerne le permis, on
16 croit qu'il serait important à la Commission de
17 faire preuve de vigilance en octroyant le permis
18 actuellement.

19 Essentiellement, ce qui inquiète
20 le Sierra Club du Canada, c'est toute la question
21 de la planification du déclassement ou, pour ne
22 pas utiliser le jargon du milieu, la fermeture de
23 cette centrale-là, prévue pour 2010.

24 On comprend aujourd'hui que vous
25 allez associer au permis une clause, la clause

1 11.2 qui, essentiellement, demande à ce
2 qu'Hydro-Québec, en l'occurrence le gouvernement
3 du Québec, dépose à la Commission une garantie, un
4 plan pour le 31 mars 2003.

5 J'aimerais par contre dire qu'on
6 ne comprend pas pourquoi, compte tenu de la clause
7 11.2, qu'on risque de recommander un permis pour
8 quatre ans. Il semble qu'il y ait une dichotomie
9 entre la clause 1.2 conditionnelle du permis et
10 une autorisation de quatre ans.

11 J'aimerais rappeler à la
12 Commission qu'au Québec, et le commissaire Giroux
13 le sait très bien étant résidant de la province,
14 que la population québécoise va aller à un
15 scrutin, une élection, dans six à neuf mois. Il
16 est clair, d'après nos estimations, que le coût du
17 déclassement de la centrale G-2 va être calculé
18 dans les centaines de millions de dollars.

19 Autoriser un permis de quatre ans
20 avant que la population du Québec puisse
21 s'exprimer sur l'engagement financier d'une
22 réfection et d'un déclassement risque d'être perçu
23 par la population du Québec comme peut-être être
24 un peu prématuré de la part de la Commission.

25 Essentiellement, ce qu'on demande

1 aujourd'hui à la Commission c'est de laisser le
2 processus démocratique s'exercer, de nous
3 permettre, nous, à la société civile, de poser la
4 question aux payeurs de cette garantie-là, donc la
5 population du Québec: [] Voulez-vous vous embarquer
6 là-dedans, oui ou non? []

7 Donc, vu que le garant va être le
8 gouvernement, et le gouvernement c'est les
9 Québécois, je vous demande aujourd'hui de rejeter
10 la recommandation des professionnels de la
11 Commission et d'accorder un permis de six mois à
12 Hydro-Québec, et d'attendre le dépôt pour mars
13 2003 pour la condition 11.2.

14 Il est clair qu'à cause des
15 garanties financières exigées de la part du
16 gouvernement, la question qu'on se pose, à savoir
17 [] faut-il dépenser des fonds publics pour la
18 réfection d'une centrale qui risque de coûter... []
19 Hydro-Québec nous parle de 800 millions, mais on a
20 vu à Pointe-Lepreau que ça augmenté de beaucoup, à
21 2 quelques milliards, on s'imagine combien ça va
22 coûter pour déclasser cette centrale-là à la fin
23 de sa vie utile []

24 Encore, j'aimerais rappeler que le

1 Québec ne dépend pas de la centrale pour garantir
2 ses besoins. Si demain matin la centrale, la
3 seule centrale nucléaire au Québec ferme, personne
4 ne va souffrir d'un manquement énergétique,
5 contrairement à l'Ontario et possiblement au
6 Nouveau-Brunswick.

7 D'après nous, l'évaluation faite
8 par la Commission, la note B, mais si on regarde
9 tous les détails toutes les notes C, toute la
10 question de la culture de sécurité, le fait qu'on
11 est dans une situation où la familiarité des gens
12 qui travaillent à la centrale génère un peu de
13 complaisance, tel que le commissaire Giroux l'a
14 fait remarquer, cette centrale ne mérite pas un
15 permis de quatre ans. Le B et toutes les notes C,
16 l'étudiant n'a pas passé le cours. Donner quatre
17 pour une demande de cinq envoie un très mauvais
18 message à Hydro-Québec.

19 La Commission doit envoyer un
20 message fort à Hydro-Québec, et la meilleure façon
21 que la Commission-là peut amener Hydro-Québec à
22 corriger ces manquements-là, c'est lui donner un
23 permis de beaucoup moins de quatre ans.

24 Essentiellement, nous demandons un
25 permis de six mois, et on demande que beaucoup

1 plus d'emphase soit mise -- pour nous c'est
2 important, le Sierra Club -- au plan de
3 déclassement et de la garantie financière du
4 gouvernement, qui devrait être, d'après nous,
5 d'une classe primordiale dans toute considération
6 de renouvellement de permis.

7 Merci, madame la commissaire.

8 Je serai évidemment prêt à
9 répondre à toutes vos questions dans les deux
10 langues officielles.

11 LA PRÉSIDENTE: Je voudrais
12 souligner d'abord que le rôle de la CCSN, ce n'est
13 pas vraiment la promotion d'une ou l'autre source
14 d'énergie, ni des questions d'économie. C'est
15 seulement la question de sûreté et sécurité de
16 source nucléaire. Alors il faut renforcer le rôle
17 de la Commission.

18 Est-ce qu'il y a des questions des
19 membres de la Commission?

20 Docteur Barnes.

21 MEMBER BARNES: Just a comment, I
22 think a correction.

23 You referred to B and C being a
24 failing grade for students and implied that was
25 the case here. A grade of B and C, neither

1 represents a failing grade normally in an academic
2 pursuit, nor does it mean, in the definition of
3 these letter grades, a failing grade of the
4 evaluation of the Commission.

5 MR. GREEN: Dr. Barnes, my
6 understanding is that you have been a professor
7 and you have taught at university. Look at it
8 this way. Would you accept a graduate student
9 with many Cs? Would you reward the graduate
10 student that had that many Cs by accepting this
11 candidate to graduate school?

12 I am saying that a five-year
13 permit and a four-year deal is sending the wrong
14 message to the student.

15 MEMBER BARNES: I am saying even
16 more so now it is not a good analogy. In the case
17 of a letter B, it means it meets expectations;
18 letter A is exceeding expectations as defined.

19 If you look at the sets of As, Bs
20 and Cs in here, there are relatively few Cs. The
21 Commission uses those to indicate a need for
22 improvement as opposed to whether you accept
23 someone into graduate school or not.

24 My initial point was to correct
25 the impression you were giving that a letter grade

1 of B or C meant a failure. That is the only point
2 I want to make here.

3 MR. GREEN: I understand. Perhaps
4 I could respond.

5 One C that they did get is on what
6 they call human factors, and Commissioner Giroux
7 did mention the issue of this familiarity breeds
8 contempt and this culture of Hydro-Québec being we
9 are so confident that nothing will happen.

10 This is very Pavlovian. If you
11 want to change the way people do things, you have
12 to send them the right message. This is why we
13 are asking the Commission to send the right
14 message to Hydro-Québec.

15 LA PRÉSIDENTE: Autres questions?
16 Monsieur Giroux.

17 M. GIROUX: Oui, quelques points.

18 Vous suggérez un permis de six
19 mois pour les questions de... Présumément que le
20 Québec ou les citoyens québécois puissent se
21 prononcer, mais quelle est l'implication pour la
22 garantie financière que le personnel nous suggère
23 de demander pour le 31 mars 2003? Est-ce que
24 votre proposition est à l'effet de retarder la
25 livraison d'une garantie financière à plus tard

1 que six mois ou après des élections?

2 M. GREEN: Le 2003, s'il est
3 négociable, tant mieux. Autrement dit, un permis
4 de six mois pourrait vous permettre, finalement,
5 de peut-être raccourcir le temps. Si
6 Hydro-Québec Hydro-Québec a fait ses devoirs, la
7 date du 31 mars 2003 peut-être pourrait rentrer à
8 l'intérieur d'un permis conditionnel de six mois,
9 suite aux discussions, la révision du staff de la
10 Commission et le débat qui devrait être fait au
11 Québec.

12 Donc, je pense que le permis de
13 six mois permettrait une meilleure articulation
14 entre les négociations qu'Hydro-Québec doit faire
15 avec son garant, le gouvernement du Québec. Alors
16 ça forcerait Hydro-Québec à faire ses devoirs, et
17 ça forcerait aussi le débat. Essentiellement, ça
18 dirait au gouvernement du Québec, et je ne veux
19 pas faire de la politique partisane ici à la
20 Commission: [] Écoutez, si vous voulez que la
21 centrale puisse encore fonctionner, vous êtes
22 mieux de vous organiser, parce qu'on ne va pas
23 avoir notre permis, si vous ne nous donnez pas la
24 garantie. [] En faisant ça, au moins,
25 démocratiquement, les coûts de déclassement vont

1 être connus. On ne connaît pas ce que ça va nous
2 coûter à nous et à nos petits-enfants cette
3 centrale-là lors du déclassement. On demande à la
4 Commission de permettre un débat démocratique
5 avant de donner -- je vais utiliser le mot,
6 j'espère que les commissaires ne vont pas prendre
7 disgrâce -- un chèque en blanc à Hydro-Québec sur
8 quatre ans. C'est trop long. Laissez le débat se
9 faire.

10 En donnant ce chèque en blanc à
11 Hydro-Québec pendant quatre ans, je soumets
12 respectueusement à la Commission que vous allez
13 nuire au processus de discussion.

14 M. GIROUX: Ce n'est pas facile de
15 suivre complètement, parce que la proposition qui
16 nous est faite, nous, c'est d'exiger une garantie
17 financière au 31 mars 2003...

18 M. GREEN: Oui.

19 M. GIROUX: ...sinon le permis
20 tombe. Une condition, c'est une condition.

21 Alors c'est au Québec et à
22 Hydro-Québec de voir comment, s'il y aura débat
23 public ou non, il n'y a rien d'amorcé à ma
24 connaissance, et ça n'a rien à voir avec le quatre
25 ans ou le deux ans ou autrement.

1 M. GREEN: Je vous comprends, mais
2 le message sera encore plus fort avec un permis de
3 six mois, je vous le garantis. Si vous voulez que
4 ça bouge, émettez un permis de six mois et je vous
5 garantis, monsieur Giroux, qu'Hydro-Québec et le
6 gouvernement du Québec vont bouger plus
7 rapidement. Ça va nous permettre, nous, en tant
8 qu'intervenants, de savoir ce qui se passe.

9 M. GIROUX: Je comprends bien
10 mais, dans un sens, c'est un permis de trois mois
11 qui nous est proposé.

12 M. GREEN: Excusez-moi, je ne vous
13 ai pas compris.

14 M. GIROUX: Dans un sens, c'est un
15 permis de trois mois qui nous est proposé. Avec
16 une condition au 21 mars, ça revient à un permis
17 de trois. Si la condition n'est pas remplie, le
18 permis cesse.

19 Enfin, je pense que c'est
20 suffisant, j'ai compris votre pensée. Alors ça me
21 va.

22 M. GREEN: Oui, d'accord. C'est
23 bien. Merci.

24 M. GIROUX: Dans votre document
25 écrit, vous mentionnez les besoins d'avoir des

1 plans pour les opérations de déclassement.

2 M. GREEN: Oui.

3 M. GIROUX: J'aimerais peut-être
4 que le personnel nous explique où on en est
5 présentement, dans cette situation-là. De quoi
6 disposez-vous comme plan général ou comme plan
7 détaillé pour les opérations de déclassement
8 éventuelles?

9 M. BLYTH: Monsieur Ferch va
10 répondre.

11 M. FERCH: Oui. Je suis Richard
12 Ferch.

13 Le plan de déclassement a été
14 déposé il y a deux ans maintenant, je pense. En
15 l'an 2000, nous avons fait la revue du plan. Nous
16 avons fait des commentaires, mais les commentaires
17 ne portaient pas sur le noyau du plan; les
18 commentaires portaient plutôt sur la présentation.
19 Donc, en ce qui concerne les estimations des
20 coûts, nous sommes satisfaits du plan et de
21 l'étude des coûts.

22 Il s'agit maintenant tout
23 simplement de la garantie financière et pas de
24 nous satisfaire que le plan est suffisant.

25 M. GIROUX: Merci. Est-ce que

1 c'est un document qui est public présentement?

2 M. FERCH: Oui. Je pense que le
3 plan a été déposé pour soutenir l'application pour
4 un permis, donc le document est disponible.

5 LA PRÉSIDENTE: D'autres
6 questions? Merci beaucoup.

7

8 **02-H18.3**

9 **Exposé oral par Raphaël Thierrin**

10 LA PRÉSIDENTE: Le prochain
11 mémoire est présenté par monsieur Raphaël
12 Thierrin.

13 Je remarque que votre présentation
14 est en anglais, mais nous sommes disponibles pour
15 votre commentaire en anglais ou en français, comme
16 vous le voulez. Monsieur Thierrin.

17 M. THIERRIN: Merci, madame la
18 commissaire, et bon après-midi à tous les autres
19 commissaires de la Commission.

20 Mon nom est Raphaël Thierrin. Je
21 vais faire ma présentation surtout en français,
22 mais avec quelques remarques en anglais de temps
23 en temps peut-être.

24 J'ai passé mon enfance au Québec,
25 à Montréal, et après j'ai obtenu une maîtrise en

1 bibliothéconomie à l'Université de Western
2 Ontario. Je suis allé en Alberta où il n'y avait
3 pas le nucléaire, donc je n'étais pas tellement
4 inquiété par ce fait-là, mais, en Alberta j'ai
5 obtenu une maîtrise en sciences de
6 l'environnement. Après, je suis, petit à petit,
7 revenu vers l'Est. Maintenant je suis entre
8 Peterborough et Ottawa. Peterborough, évidemment,
9 est assez proche de Port Hope et d'autres endroits
10 où il y a quand même pas mal de préoccupations au
11 sujet du nucléaire. J'ai commencé à me pencher
12 sur cette question, et c'est pour ça que je suis
13 ici aujourd'hui.

14 J'aimerais passer un peu sur le
15 rôle de la Commission, parce que l'an passé le
16 vérificateur général a fait remarquer qu'il y
17 avait des carences dans la façon dont la
18 Commission s'organisait et qu'elle n'était pas
19 vraiment en mesure de vérifier si vraiment les
20 installations nucléaires canadiennes pouvaient
21 satisfaire les besoins de sécurité que tous les
22 Canadiens, et peut-être la faune du Canada, ont
23 envers cette technologie assez risquée.

24 J'ai été content de voir sur votre
25 site Internet qu'il y a un plan stratégique

1 2002-2007 qui, je suppose, va corriger ces
2 carences.

3 J'ai trois points importants à
4 dire là-dessus. Il y a le plan stratégique de
5 2002 à 2007 -- et j'ai seulement la copie en
6 anglais devant moi -- qui est to make the CNSC one
7 of the best regulators in the world. C'est très
8 bien. On a besoin de leadership. Et vous avez un
9 plan corporatif qui a des objectifs de 2002 à
10 2004, qui sont très bien.

11 Moi, tout ce que je retire de ce
12 que je vois dans ce document, c'est que c'est
13 impensable que si vous voulez vraiment agir de
14 cette façon stratégique et corriger toutes les
15 carences de la façon dont vous avez peut-être
16 opéré dans le passé, vous ne pouvez pas vous
17 permettre d'autoriser Hydro-Québec à avoir une
18 licence pour quatre ans. Je pense que c'est
19 absolument impensable. Je crois que les permis du
20 passé, la limite, c'était deux ans et deux mois,
21 qui est le permis actuel. Je pense que c'est
22 impensable que vous dépassiez ce deux ans et deux
23 mois. Je ne serais peut-être pas prêt à dire six
24 mois, comme mon collègue d'à côté, mais je dirais
25 peut-être qu'un an à un an et demi serait quelque

1 chose qui serait mieux pour plusieurs raisons.

2 Dans le plan corporatif, ça dit:

3 [] One of the corporate objectives is 1.3 risk
4 informed decision-making is implemented. []

5 Il me semble qu'en ce moment les
6 risques, enfin depuis à peu près un an, les
7 risques du nucléaire, bon, il y a toujours eu des
8 risques du nucléaires qu'on connaît à cause des
9 déchets radioactifs, à cause de ce qui se passe à
10 l'intérieur du coeur et tout ça, mais depuis
11 l'événement des tours de New York, on sait qu'il y
12 a des dangers un peu plus élevés. Je comprends
13 qu'Hydro-Québec et le gouvernement québécois ont
14 agi pour nous rassurer qu'il n'y aurait pas de
15 danger au cas où quelque chose arrivait, qu'un
16 avion par hasard piquait sur Gentilly-2.

17 Je pense que vous savez tous,
18 mesdames et messieurs les commissaires, que la
19 semaine passée, au Royaume-Uni, il y avait un vent
20 de panique. Il y avait un vent de panique, et
21 même Tony Blair était à la une de plusieurs
22 journaux britanniques à cause de la centrale
23 nucléaire de Sellafield, à 100 kilomètres à
24 l'ouest de l'Angleterre, à 100 kilomètres à l'est
25 de l'Irlande, et qu'on commençait peut-être à

1 prévoir distribuer des pilules d'iode parce que la
2 sécurité nationale du Royaume-Uni a pensé qu'il y
3 aurait peut-être une attaque terroriste sur les
4 opérations nucléaires de Sellafield.

5 Je suppose que beaucoup d'entre
6 vous lisent le *Globe and Mail* et d'autres journaux
7 de ce genre, et je pense que vous avez tous vu le
8 journal *Globe and Mail* hier. Vous ne hochez pas
9 la tête, mais je pense que vous êtes au courant de
10 ce qui se passe.

11 On sait que monsieur Manley a tout
12 de suite réagi en disant que le Canada est protégé
13 contre les terroristes et qu'on ne va pas se faire
14 peur, mais il me semble qu'il y a quand même des
15 risques de sécurité plus élevés qu'on devrait
16 prendre en considération. Je ne sais pas si
17 toutes les mesures qui ont été prises depuis
18 septembre de l'an passé sont en mesure de vraiment
19 protéger la population. Non seulement la
20 population de Gentilly et des environs, mais la
21 population de tout le fleuve Saint-Laurent et
22 d'autres endroits.

23 Alors il me semble que si vous
24 aviez un processus de décision basé sur une
25 analyse de risque plus informée, qu'il faut

1 s'informer justement de ces événements, de réviser
2 les choses et, s'il y a déjà des carences à
3 Hydro-Québec, de faire plus attention.

4 Là, j'arrive à mon point numéro 2
5 qui, en fait, est relié à l'objectif stratégique
6 numéro 2 qui est:

7 □ To ensure that the CNSC
8 operates with a high level of
9 openness and transparency. □

10 Donc, un des objectifs corporatifs
11 pour 2002 qui est relié à cet objectif stratégique
12 qui est pour cinq ans, jusqu'en 2007, c'est 2.1:

13 □ External stakeholders view
14 the CNSC as open and
15 transparent. □

16 Et plus loin, dans les mesures à
17 prendre, le plan dit:

18 □ We are aware of stakeholders
19 expectations [...] we have
20 programs in place under
21 development to address their
22 needs. Stakeholders are
23 aware of our programs and are
24 satisfied with their action. □

1 My expectation as a stakeholder --
2 I don't live near Gentilly, but I live near the
3 Ottawa River, which is connected to the watershed
4 of the St. Lawrence. As a taxpayer, my
5 expectation here is that an open and transparent
6 process requires a very open review, such as a
7 hearing like this one or perhaps going to more
8 hearings that are less expert-laden, let's say.

9 I think it is great that CCSN is
10 beginning to be more conscious of its mandate and
11 is requesting greater reviews. As was mentioned
12 earlier today, under Clause 11-point-something you
13 are going to be reviewing the financial structures
14 and other structures of Gentilly-2 to make sure
15 that things are done as they should be.

16 I went to your library yesterday
17 and to my great surprise I found -- when I was in
18 Alberta for a little while, I worked for the
19 National Energy Board. The library of the
20 National Energy Board has a lot of filings and
21 documents, whereas in your library the catalogue
22 indicates a whole bunch of documents -- in fact,
23 all the Gentilly-2 documents that are in your
24 library catalogue are not available to the public,
25 none of them. None of the Gentilly-2 documents.

1 One of the librarians who was
2 there confirmed that. I hope that is not
3 endangering her position, but that seems to have
4 been the case.

5 There are two things here.
6 External stakeholders view the CNSC as open and
7 transparent. And as a stakeholder, I would like
8 the CNSC indeed to be open and transparent.

9 So there is something here that if
10 you allow Hydro-Québec or Gentilly-2 to have a
11 licence that lasts four years or five years, a
12 long period like this, a lot of things can happen
13 in four or five years.

14 I am satisfied that your staff are
15 intelligent, competent and so on and do their job
16 diligently, and perhaps will do their job even
17 more diligently in the future as the government
18 resource allocation to your Commission perhaps
19 become higher.

20 But that is just not enough.
21 There has to be a more open process. The more
22 open process would require a much lower licence
23 period than four years; one year and a half, just
24 to make sure there is a regular process by which
25 the public and other stakeholders are able to

1 review things.

2 I think that is enough. Thank you
3 for hearing me.

4 I look forward to answering your
5 questions in either of the official languages.

6 LA PRÉSIDENTE: Merci beaucoup,
7 c'est exactement dix minutes. C'est incroyable,
8 monsieur.

9 Est-ce qu'il y a des questions des
10 membres de la Commission?

11 Monsieur Graham.

12 MEMBER GRAHAM: Thank you. I have
13 a question.

14 I am not going to get into the
15 security aspects.

16 The St. Lawrence River monitoring
17 was brought up, and my question is to
18 Hydro-Québec.

19 Do you do ongoing monitoring of
20 the outflows at Gentilly-2 for tritium and for
21 other types of contamination? Do you do that on
22 an annual basis?

23 M. DÉSILETS: Effectivement, nous
24 avons un programme de surveillance
25 environnemental, et le fleuve Saint-Laurent fait

1 partie des éléments qu'on surveille, entre autres,
2 pour tous les contaminants qu'on rejette, et du
3 côté chimique aussi.

4 MEMBER GRAHAM: I have a question,
5 then, as a follow-up.

6 Has there been any significant
7 change upwards or downwards since the last
8 licensing period?

9 M. DÉSILETS: Non, tout est
10 stable, et tout est très bas, évidemment. C'est
11 des fractions de pour cent des limites de dose de
12 la population qu'on rejette.

13 LA PRÉSIDENTE: Monsieur Giroux.

14 M. GIROUX: À la suite de ce que
15 monsieur Graham a posé comme question, est-ce
16 qu'il y a eu des études de faites sur la
17 contamination, mais en aval de Gentilly, sur le
18 fleuve Saint-Laurent, par exemple, à Québec ou
19 encore plus en aval?

20 M. DÉSILETS: Effectivement,
21 monsieur Giroux, on fait du mapping à aller à peu
22 près jusqu'à Québec. On suit ça, on a des données
23 qui nous permettent actuellement d'effectuer le
24 suivi. Là aussi, il n'y a pas eu de dégradation.
25 C'est toujours très bas, les niveaux qu'on

1 rejette.

2 LA PRÉSIDENTE: Monsieur Blyth,
3 est-ce que vous avez des commentaires concernant
4 la disponibilité des documents de Gentilly-2,
5 qu'ils soient disponibles ou non?

6 M. BLYTH: Oui. Depuis le 11
7 septembre, nous avons classifié plusieurs
8 documents pour toute la centrale comme
9 sécuritaires pour des raisons de sécurité. C'est
10 la raison pour laquelle il y a beaucoup --

11 LA PRÉSIDENTE: Est-ce que ça
12 implique tous les documents ou si c'est juste les
13 documents concernant la sécurité?

14 M. BLYTH: Non, pas tous les
15 documents, je pense, mais plusieurs documents.
16 Par exemple, les rapports de sûreté maintenant
17 sont classifiés comme ça.

18 LA PRÉSIDENTE: Comme on parle,
19 par exemple, des niveaux de contamination ou les
20 choses comme ça, quelle est vraiment la
21 disponibilité des documents, de vous ou
22 d'Hydro-Québec?

23 M. BLYTH: Je ne suis pas
24 absolument certain, mais, à mon avis, ce type de
25 rapport est vraiment public. Les rapports qui

1 sont sécurités sont seulement les rapports qui
2 décrivent la centrale, les systèmes de sûreté, des
3 choses comme ça. En ce qui concerne
4 l'environnement, c'est ouvert, ça fait partie de
5 notre CMD.

6 LA PRÉSIDENTE: Peut-être qu'il
7 faut expliquer exactement où sont les documents
8 disponibles pour mes sources. Évidemment, ce
9 n'est pas disponible dans la bibliothèque; est-ce
10 qu'il y a une autre source de document?

11 M. BLYTH: La division de
12 l'information publique peut donner ce type de
13 rapport.

14 LA PRÉSIDENTE: D'autres
15 questions? Des commentaires? Oui.

16 MR. THIERRIN: Can I comment?
17 When I went to the library
18 yesterday and punched Gentilly in the library
19 catalogue, I think about 150 or so documents came
20 up.

21 I didn't look at the list in
22 detail, but for example there was a
23 decommissioning cost estimate that was made in
24 1989 that was there. That doesn't occur to me to
25 be a document that should be so confidential

1 unless there is some technical stuff embedded in
2 it that you can't show part of it without showing
3 the whole.

4 I also reject this argument about
5 it is accessible under FOI legislation, because
6 this is a step that is not -- it is open and
7 transparent in a particular way, but if you don't
8 know that the document exists then you are not
9 going to be able to find it.

10 This argument is not very great.

11 I also want to say one thing about
12 Mr. Désilets' comment about monitoring of
13 substances or persistent toxic substances in the
14 St. Lawrence River.

15 It is well known that a river
16 flows and that sometimes accumulation of
17 persistent toxic substances occurs not around a
18 site but much farther.

19 One good example is DDT in the
20 country, in the Yukon. There are not too many
21 industries in northern Canada that would produce
22 such and yet they accumulate there.

23 My point here is: Is there any
24 cumulative testing going on, for example, in areas
25 where most of the economic potential for fisheries

1 occur, which is the great banks and areas like
2 this?

3 LA PRÉSIDENTE: Voilà.
4 Probablement d'abord Hydro-Québec et ensuite
5 l'équipe de la CCSN.

6 M. DÉSILETS: Comme je l'ai
7 mentionné tantôt, on surveille cet aspect-là
8 aussi, puis à chaque année les résultats de notre
9 programme environnemental sont acheminés à la CCSN
10 pour vérification.

11 LA PRÉSIDENTE: Monsieur Blyth.

12 M. BLYTH: Madame Thompson va
13 répondre à la question.

14 MME THOMPSON: Bon après-midi.
15 Mon nom est Patsy Thompson, je suis directrice de
16 la Division de la protection de l'environnement et
17 de la vérification.

18 Les deux points qui sont soulevés
19 dans la partie écrite de l'exposé sont relatives à
20 la considération du tritium comme substance
21 toxique persistante, et le deuxième point, c'est
22 au niveau des populations de poissons en aval de
23 la station d'Hydro-Québec G-2.

24 Dans le cas des recommandations de
25 la commission jointe, la commission jointe n'a pas

1 dit que le tritium est une substance toxique
2 persistante. Les recommandations de la commission
3 jointe sont relatives à considérer s'il y a des
4 substances radioactives qui sont toxiques et
5 persistantes, elles devraient être traitées comme
6 d'autres substances dangereuses.

7 Par contre, toutes les évaluations
8 qui ont été faites des rejets de radioactivité des
9 stations nucléaires qui sont dans les Grands Lacs,
10 la même chose pour Hydro-Québec, G-2, au
11 Saint-Laurent, puis pour la centrale au
12 Nouveau-Brunswick, toutes les évaluations
13 démontrent que des rejets de substances
14 radioactives ne sont pas toxiques et ne
15 représentent pas de danger ni pour les organismes
16 aquatiques pour les rejets liquides ni pour les
17 organismes terrestres, en ce qui a trait aux
18 rejets atmosphériques.

19 Dans le cas de la station G-2, en
20 réponse aux exigences des nouveaux règlements,
21 Hydro-Québec a préparé une ébauche d'une analyse
22 de risques écologiques qui considère les rejets de
23 matières radioactives et de matières dangereuses
24 de la station G-2. En fait, ils ont mis en
25 relation les rejets de ces matières-là en fonction

1 du biota qui entoure la station.

2 Cette ébauche-là démontre que ni
3 les rejets toxiques de substances non radioactives
4 ni les rejets de substances radioactives n'ont
5 d'impact sur les populations de poissons ou
6 d'autres organismes dans les environs de G-2. Les
7 programmes de surveillance en aval de G-2
8 démontrent que les concentrations de substances
9 qui sont rejetées par la centrale vont décroître
10 de façon très rapide, pour être à peu près non
11 mesurables à une courte distance de la station.
12 Donc il n'y a vraiment aucun danger pour que ces
13 substances-là se retrouvent sur le Grands Bancs,
14 par exemple, pour affecter des populations de
15 poissons commerciales.

16

17 **02-H18.4**

18 **Exposé oral par le Mouvement vert Mauricie**

19 LA PRÉSIDENTE: Le prochain
20 mémoire est présenté par le Mouvement vert
21 Mauricie inc., et porte le numéro de document
22 CMD 02-H18.4. Monsieur Rasmussen est avec nous.

23 J'invite monsieur Rasmussen à
24 présenter le mémoire, en français ou en anglais,
25 comme vous voulez, in English or in French as you

1 wish.

2 M. RASMUSSEN: Madame la
3 présidente, madame la commissaire, messieurs les
4 commissaires, merci de me donner le temps de
5 parole.

6 I can speak as well in English, so
7 later on if you have questions you can feel free
8 to ask them in English.

9 Je dois avouer que j'écoute le
10 monde parler depuis tantôt, puis j'ai quelques
11 petites réflexions initiales à donner.

12 Vous posez des questions, il y a
13 des réponses qui sont données ici. Moi, j'ai une
14 formation scientifique, j'ai une maîtrise
15 scientifique. Je suis un psychologue de
16 formation, et j'ai une maîtrise scientifique.

17 Il y a une question qui est posée
18 en arrière, vous demandez [] est-ce qu'il y a
19 contamination []. La réponse qui vient ici est
20 [] non, il n'y en a pas []. Mais moi, une
21 méthodologie scientifique, ce que c'est, c'est
22 que: [] Il n'y en a pas; voici les seuils de
23 probabilité d'erreur, voici les rapports. [] Alors
24 c'est comme si on jouait à la balle: il y a une

1 question qui est lancée en avant, puis il y a une
2 réponse qui est donnée ici. C'est juste: [] Selon
3 moi, non, il n'y en a pas; selon moi, non, il n'y
4 en a pas. [] On entend [] tritium, aucun danger [].
5 Le tritium est mutagène. Alors ils ont beau avoir
6 une commission international qui vienne dire que
7 ce n'est pas dangereux, c'est excessivement
8 dangereux.

9 Je serais curieux de savoir, où
10 Hydro-Québec en est rendue avec la rue des
11 Glaïeuls, les mutations génétiques, les
12 perforations anorectales au niveau des êtres
13 humains, les mutations au niveau des pissenlits
14 et, après ça, les malformations congénitales au
15 niveau des moutons, au niveau des veaux sur la rue
16 des Glaïeuls. Ce serait plaisant de soulever
17 encore ce spectre de malformations congénitales,
18 dont le ministère de la Santé et des Services
19 sociaux ont eu la décence de dire: [] Ah, c'est à
20 15 kilomètres de la centrale nucléaire? Il n'y a
21 pas de danger [], comme si un nuage de tritium ne
22 pouvait pas lever dans les airs, s'en aller plus
23 loin et redescendre.

24 En tout cas, j'ai beaucoup de

1 colère qui m'habite quand j'entends ces
2 experts-là. Et sachez une chose, je n'attaque pas
3 les individus-là, j'attaque juste ce qui est
4 véhiculé comme message.

5 Au sujet du scénario qui a été
6 soulevé tout à l'heure au niveau d'un scénario de
7 déclassement, selon notre expert indépendant,
8 Gordon Edwards, le scénario de déclassement qui a
9 été déposé est incomplet. Il n'est pas complet du
10 tout. Après ça, on voudrait savoir quel est le
11 coût exact du déclassement, ce que vous avez
12 évalué. Ce que j'entends de la recherche qui a
13 été faite en bibliothèque, c'est que les montants
14 qui ont été évalués en 1989 ne sont pas
15 disponibles à la population. C'est ce que j'ai
16 compris.

17 Après ça, ce que j'aimerais
18 savoir, avant qu'on donne un □ rubber stamp
19 permit □ à Hydro-Québec, puis je vais revenir un
20 petit peu avec ce que monsieur Green a amené comme
21 réflexion tout à l'heure au niveau de la
22 comparaison avec un milieu universitaire,
23 lorsqu'on a un C ou un B, on ne saute pas une
24 année et on ne s'en va pas plus loin. Ce qu'on
25 fait, c'est qu'on prend des cours de rattrapage si

1 on ne maîtrise pas bien un sujet. On ne va pas
2 donner un [rubber stamp] pour quatre ou cinq
3 ans.

4 Ce qu'il faut savoir aussi, il ne
5 faut pas prendre la population et le simple
6 citoyen pour des idiots. On sait très bien que la
7 raison première pour avoir un permis et une
8 demande de permis de cinq ans, puis là que vous
9 allez probablement... J'aurais de forts doutes
10 que vous seriez assez critiques pour pouvoir dire:
11 [Non, ça n'a pas de bon sens, Hydro-Québec.]
12 Parce qu'au sujet des quatre ans, ce que vous
13 voulez faire, c'est qu'ils vont faire leur petit
14 travail, l'étude de préfaisabilité de possiblement
15 25 millions pour évaluer le retubage du coeur de
16 la centrale. Dans quatre ans, ça va être avancé.
17 Les travaux vont avoir été assez bien avancés.
18 Alors il va être difficile à la Commission de
19 dire: [Non, non, non, Hydro-Québec, vous ne
20 refaites pas le coeur de la centrale nucléaire.
21 Non, non, non, non.] C'est ça l'idée en arrière
22 du quatre ans de permis. Ne nous prenez pas pour
23 des dupes; on sait très bien où ça s'en va tout
24 ça.

1 La Commission, si vous étiez le
2 moindrement responsables, avant de donner un
3 permis sur quatre ans, il faudrait avoir un plan
4 de déclassement clair, défini, pas ce qui a été
5 sorti il y a deux ans et demi qui est incomplet.
6 Cela, selon le docteur Edwards; ça ne vient pas de
7 moi, ça.

8 Après ça, le fonds au niveau de la
9 gestion des déchets, y a-t-il un fonds pour la
10 gestion des déchets nucléaires?

11 Peut-être qu'il faudrait que vous
12 sachiez, messieurs et mesdames de la Commission et
13 de l'industrie nucléaire, 500 000 ans de déchets
14 radioactifs, c'est ce qu'on appelle de l'égoïsme
15 sociétal et historique. Le nucléaire, c'est un
16 désastre.

17 Pour moi et pour ma génération,
18 j'espère qu'on va avoir la décence de fermer
19 Gentilly au plus vite et de laisser un héritage au
20 peuple québécois et aux enfants qui ne sera pas
21 plus hypothéqué qu'il ne l'est là.

22 Une centrale nucléaire, le moins
23 cher que ça coûte, c'est quand tu mets la clé
24 dedans et que tu la fermes. Vous nous avez
25 entendus, depuis 15 ans qu'on vient à cette

1 Commission pour vous dire que ça n'a pas de bon
2 sens le nucléaire.

3 On a étudié tous les processus
4 démocratiques qui étaient disponibles dans la
5 société. On a demandé, il y a un an, une audience
6 publique au ministère de l'Environnement du
7 Québec. La réponse qu'on a reçue: [] Ah, le
8 retubage du coeur de la centrale nucléaire, c'est
9 le simple entretien. [] Ne me prenez pas pour un
10 fou, changer un coeur, lorsqu'on fait une
11 opération à coeur ouvert, qu'on prend le coeur de
12 la centrale nucléaire, qu'on l'enlève et qu'on le
13 refait, ça, est-ce que c'est de l'entretien
14 général? Au niveau des coûts, 800 millions de
15 dollars, ça, c'est le coût prévu par Hydro-Québec.
16 Ce qu'on apprend de la Commission des utilités du
17 Nouveau-Brunswick, c'est que les coûts réels sont
18 au moins deux ou trois fois plus élevés. Cela
19 veut dire 2,5 milliards, 2,8 milliards.

20 Après ça, on pourrait revenir au
21 scénario des actes terroristes, comme il a été
22 stipulé tout à l'heure.

23 Advenant un scénario terroriste,
24 c'est toute l'économie du Québec, toute l'économie
25 de la Nouvelle-Angleterre, toute la voie maritime

1 Saint-Laurent qui est [scrap], et toute
2 l'intégrité écologique du site Ramsar au lac
3 Saint-Pierre qui est hypothéquée.

4 J'aimerais revenir à l'espèce de
5 culture d'entreprise qui est véhiculée par
6 Hydro-Québec. On a beau dire que tout est résolu,
7 qu'il y a des améliorations, mais d'après ce qu'on
8 réalise, lorsqu'il y a eu l'accident à Three Mile
9 Island, c'était une espèce de culture d'entreprise
10 semblable qui existait. La propagande est très
11 forte: [C'est sécuritaire le nucléaire, ça ne pollue
12 pas, il n'y a pas de danger.] C'est ce qu'ils se
13 disaient, eux, à Three Mile Island.

14 À Gentilly, par exemple, des
15 travailleurs ont leur dosimètre sur le coin de la
16 table; leur chapeau, ils l'enlèvent, il y a de la
17 poussière qui tombe, mais ce n'est pas grave. Ça,
18 c'est le genre de comportement qui prévaut
19 actuellement. Et ça, c'est le genre de
20 comportement qui prévalait lorsqu'il y a eu
21 l'accident à Three Mile Island, alors il faut
22 assurer une vigilance.

23 Lorsqu'on parle des mesures de
24 protection pour les travailleurs, comme je l'ai

1 fait, quand je suis venu ici, il y a deux ans,
2 j'ai déposé des documents indiquant que les
3 résultats des doses reçues par les travailleurs
4 devaient être envoyés au bureau des doses Ottawa;
5 ce n'était pas fait et ça ne l'est pas plus
6 aujourd'hui.

7 Je souhaite de tout mon coeur que
8 vous ayez un petit peu une vigilance et que vous
9 ne fassiez pas juste un [] rubber stamp []. Ayez le
10 courage de restreindre le permis. Au minimum,
11 être allés à deux ans, puis réduisez ça à minimum.
12 Et là ils disent, en mars, de ce que je comprends,
13 en mars: [] Un programme de gestion avant la fin du
14 permis. [] Avant la fin, donc c'est au mois de
15 décembre. Ils devraient qu'ils l'aient, là.
16 Lorsqu'on fait une demande de permis, il faut
17 avoir les pièces justificatives avec nous autres.

18 Si on fonctionnait avec le même
19 principe que les points de démérite pour les
20 permis de conduire, ça ferait longtemps
21 qu'Hydro-Québec aurait perdu son permis de
22 conduire. Depuis quatre ans que vous soulevez des
23 vices profonds, alors ça fait longtemps qu'il
24 aurait perdu son permis de conduire.

1 Après ça, on dit que quand va
2 venir éventuellement le temps de faire le
3 reclassement de la centrale, ça devrait prendre 18
4 mois. Ce qu'on sait en Ontario dans des centrales
5 qui l'ont essayé, ça a pris quatre ans, et il y a
6 certaines centrales qui ne sont même pas encore
7 fonctionnelles.

8 On a appris dernièrement ceci.
9 Hydro Ontario a voulu privatiser, puis là on
10 apprend que British Energy est en train de faire
11 faillite. À cause de quoi? À cause du nucléaire.
12 Allez-vous comprendre que c'est un échec
13 économique? Allez-vous le comprendre, ça, que
14 vous mettez en péril les générations futures, que
15 vous hypothéquez le capital génétique de la
16 planète et l'intégrité écologique. Ça va prendre
17 quoi pour vous réveiller? On a fait des
18 pétitions, on a rencontré les députés, on a
19 rencontré les ministres, on est venu vous voir
20 depuis 10 ans.

21 Après ça, même avec le recoupement
22 pour la surveillance du nucléaire, on a fait un
23 projet de loi privé, C-204, qui visait le
24 déclassement des centrales nucléaires. Ça va
25 prendre quoi pour que le citoyen puisse se faire

1 entendre?

2 LA PRÉSIDENTE: Merci.

3 Est-ce qu'il y a des questions des
4 membres de la Commission? Monsieur Graham.

5 MEMBER GRAHAM: I have one
6 question, and that is to Hydro-Québec or to CNSC
7 staff -- perhaps Hydro-Québec first.

8 In the translation my
9 understanding was that there are dosimeter
10 readings that are not being reported, certain
11 levels and so on.

12 From the translation, that is what
13 I gathered; that it is not being reported to
14 Ottawa.

15 First to CNSC staff: Would you
16 comment. Is that correct or not?

17 M. ROBERT LEBLANC: Robert
18 Leblanc, de la CCSN.

19 On faisait référence, je pense, à
20 des dosimètres qui n'étaient pas portés par les
21 travailleurs. À ma connaissance, lors des
22 évaluations que nous avons faites, nous n'avons
23 pas observé de problème particulier avec les
24 travailleurs qui ne portaient pas de dosimètre.

25 MEMBER GRAHAM: Your explanation

1 is that the workers were not wearing them, not
2 that there wasn't a reporting? I didn't
3 understand that.

4 MR. ROBERT LEBLANC: What I was
5 saying is that during our audits or assessments or
6 rounds, we did not detect employees not wearing
7 dosimeters.

8 MEMBER GRAHAM: And all readings
9 are reported? If there are any over a certain
10 level, they are all reported to a databank, a
11 national bank, aren't they?

12 MR. ROBERT LEBLANC: All the over-
13 exposure, if any, are immediately reported to us,
14 yes.

15 MEMBER GRAHAM: Would Hydro-Québec
16 want to comment any further?

17 M. DOYON: Non, on n'a pas de
18 commentaires.

19 LA PRÉSIDENTE: Monsieur Giroux.

20 M. GIROUX: Monsieur Rasmussen a
21 soulevé la question de la rue des Glaïeuls. Je
22 pense que ça mériterait peut-être des commentaires
23 de la part d'Hydro-Québec et du personnel aussi.

24 M. DOYON: Il y a eu, il y a de
25 nombreuses années, certains problèmes de santé --

1 j'y vais de mémoire parce que ça fait quand même
2 assez longtemps -- avec des enfants qui avaient
3 des problèmes de malformation à la naissance.
4 C'est arrivé dans une courte période de temps,
5 disons un année ou deux, plusieurs cas. Quand on
6 parle de plusieurs cas, c'est trois, quatre, cinq
7 ou six cas, qui ont alarmé la santé publique dans
8 la région de la centrale.

9 Donc les responsables
10 gouvernementaux de la santé publique ont fait
11 enquête pour trouver les causes.

12 Je ne me souviens pas du rapport,
13 mais je peux dire, et j'en suis absolument
14 certain, qu'en aucun cas la centrale nucléaire de
15 Gentilly-2, à cause de ses rejets, à été reliée à
16 ces problèmes-là. Mais je n'ai pas plus
17 d'information.

18 Ce rapport-là est certainement
19 disponible du côté de la santé publique du Québec,
20 qui a fait les enquêtes et qui a documenté ça.

21 M. GIROUX: Est-ce que le
22 personnel peut commenter?

23 M. ROBERT LEBLANC: Je confirme ce
24 que monsieur Désilets vient de mentionner. Il y a
25 eu une enquête qui a été faite par le département

1 de santé communautaire de Trois-Rivières, et moi
2 non plus je ne me souviens pas des conclusions
3 exactes, mais je me souviens très bien qu'il n'y
4 avait aucun lien qui avait été identifié avec les
5 rejets de la centrale.

6 M. RASMUSSEN: Est-ce que je peux
7 répondre à un petit point?

8 LA PRÉSIDENTE: Oui.

9 M. RASMUSSEN: Ça tombe bien, je
10 l'ai lu, ce --

11 LA PRÉSIDENTE: Excusez-moi.
12 Excusez-moi, c'est moi qui suis la présidente.

13 Monsieur Rasmussen.

14 M. RASMUSSEN: Désolé.

15 Ça tombe bien, je l'ai lue, cette
16 étude-là. Si vous regardez à la première page,
17 savez-vous ce qui est marqué? Considérant que la
18 rue des Glaïeuls est située à 15 kilomètres de la
19 centrale nucléaire, nous l'excluons comme pouvant
20 possiblement expliquer la malformation
21 congénitale. Ça, c'est du mensonge scientifique.

22 Là-dessus, les médecins qui ont
23 fait la recherche, Grenier, Dionne et compagnie,
24 ça, je suis capable de les prendre et de dire:

25 □ Ça, c'est du mensonge scientifique. C'est du

1 mensonge scientifique, tout simplement, et c'est
2 biaiser des résultats. [] On connaît les
3 stratégies pour calmer l'opinion publique.

4 M. GIROUX: Monsieur Rasmussen,
5 est-ce que vous disposez d'une autre étude
6 scientifique qui contredirait celle-là et les
7 conclusion de la santé publique?

8 M. RASMUSSEN: Moi, J'en ai fait
9 une critique scientifique. Quand la première page
10 du rapport d'une étude dit: [] Considérant que la
11 centrale nucléaire est à 15 kilomètres [], elle
12 exclut les possibilités de malformation
13 congénitale, à ce que je sache, le tritium, lui,
14 comme on l'a vu dans les rapports qui ont été
15 déposés à la Commission de contrôle canadienne
16 nucléaire, où on a vu qu'il y avait eu des
17 émanations de tritium à Chalk River et que les
18 champs d'émanation allaient jusqu'à 80 kilomètres.
19 Alors si on veut jouer avec l'information, là...

20 S'il y a eu d'autres études? Ils
21 en ont fait trois ou quatre. Et à ce moment-là,
22 ils ont fait trois sondages d'opinion publique.
23 Lorsqu'on lisait les rapports des entrevues,
24 qu'est-ce qu'on voyait dedans? Les citoyens

1 disaient: [] Ah, tout d'un coup, il y a des équipes
2 qui sont arrivées, elles n'étaient pas
3 identifiées. Ils ont tout coupé ce qu'il y avait
4 comme gazon et elles sont parties avec. []

5 Après ça, j'aimerais peut-être
6 savoir ce qui est arrivé avec l'étude, les vans de
7 camion, les poissons qui sont morts à côté de la
8 centrale de Gentilly.

9 J'ai demandé aux responsables s'il
10 pouvait y avoir des études, justement, à savoir
11 quelles sont les doses de tritium, de césium et de
12 strontium. Je ne les ai pas vues, les études.
13 Elles ne sont pas accessibles.

14 Après ça, moi, je pourrais me
15 positionner et dire: [] Ah, il y a deux ou trois
16 vans de poissons qui sont morts. Ce qu'on disait,
17 c'est que c'est à cause du réchauffement de l'eau.
18 C'est correct. [] Mais j'aimerais avoir des
19 analyses de caractérisation, parce que je sais
20 très bien qu'ils ont pris les poissons et qu'ils
21 les ont mis dans le congélateurs. Est-ce qu'on a
22 accès à ces résultats-là? Non.

23 M. GIROUX: Merci. En tout cas,
24 vous avez répondu à ma question.

1 J'avais une autre question, parce
2 que ça revient dans plusieurs mémoires, la
3 question de remplacement des tubes ou des --
4 comment appelle-t-on ça en français? Des tubes de
5 force? C'est ça?

6 Primo, est-ce qu'il est question
7 que ce soit fait, sur la durée du permis proposé
8 de quatre ans?

9 L'autre question est de savoir si
10 ça va déclencher une étude environnementale ou des
11 interventions au niveau du Bureau des audiences
12 publiques au Québec.

13 M. DOYON: Non. Le remplacement
14 des tubes de force ne se fera pas sur la période
15 du permis qui est proposé. Oui, s'il y a
16 décision, parce qu'on est encore en étude et qu'il
17 n'y a aucune décision qui a été prise, s'il y a
18 décision d'aller dans la phase projet, ça va
19 déclencher le Bureau des audiences publiques du
20 gouvernement du Québec. Par quel processus? Les
21 personnel de l'association pourra le préciser,
22 mais la Loi sur l'évaluation environnementale du
23 gouvernement fédéral, dont la CCSN, je pense, est
24 tribulaire.

25 M. GIROUX: Oui, mais je pose la

1 question au sujet du BAPE, justement.

2 Vous me dites que le BAPE serait
3 déclenché.

4 M. DOYON: Oui, le BAPE serait
5 déclenché.

6 M. GIROUX: Sinon, les règlements
7 en vigueur au Québec.

8 M. DOYON: Oui, oui, oui.

9 M. GIROUX: Maintenant, le
10 personnel, est-ce que ça déclenche une évaluation
11 environnementale ici? Ce n'est pas évident pour
12 moi, parce que je pense à nos discussions sur
13 Pointe-Lepreau il y a quelque temps.

14 M. ROBERT LEBLANC: Je ne crois
15 pas qu'il y ait de déclenchement automatique du
16 processus. Par contre, la Commission va devoir
17 prendre une décision si, oui ou non, elle désire
18 avoir une évaluation environnementale.

19 Je préférerais demander à monsieur
20 Chamney, qui peut peut-être préciser un peu plus
21 nos positions là-dessus.

22 M. GIROUX: Oui, parce qu'il me
23 semble que c'est parallèle à ce qu'on a eu comme
24 discussion à Pointe-Lepreau, où c'était les
25 stations de gestion des déchets radioactifs qui

1 avaient déclenché l'évaluation environnementale.

2 M. DOYON: Vous avez raison. Sans
3 que j'en connaisse le détail, je sais aujourd'hui,
4 par les gens qui travaillent chez moi dans le
5 dossier, qu'il y a harmonisation de processus
6 entre le bureau, le BAPE du Québec, et les
7 exigences aussi dont on tiendra compte du côté du
8 fédéral. Donc on est dans une situation similaire
9 à Pointe-Lepreau quant à la démarche, mais le
10 Bureau d'audiences publiques du Québec est
11 particulier au Québec; il n'y a pas de BAPE au
12 Nouveau-Brunswick. Donc il y a harmonisation
13 actuellement entre les deux niveaux de
14 gouvernement pour la démarche éventuelle qui se
15 ferait si on décide d'aller en phase projet.

16 M. GIROUX: De toute façon, la
17 conclusion claire pour l'instant, c'est que vous
18 ne pouvez pas procéder sans que ce soit dans le
19 permis, et il n'y a pas le permis pour ça
20 présentement.

21 M. DOYON: C'est absolument clair,
22 oui.

23 LA PRÉSIDENTE: Merci beaucoup.
24 C'est tout pour cette présentation.

25

1 **02-H18.5**

2 **Exposé oral par ENvironnement JEUnesse**

3 LA PRÉSIDENTE: Le prochain
4 mémoire est présenté par ENvironnement JEUnesse et
5 porte le numéro de document CMD 02-H18.5 Je pense
6 que M. René Coignaud est avec nous aujourd'hui.

7 Bonjour, et la parole est à vous,
8 monsieur.

9 M. COIGNAUD: Bonjour tout le
10 monde.

11 Essentiellement, peut-être
12 commencer par vous dire pourquoi on est ici,
13 ENvironnement JEUnesse, et expliquer peut-être,
14 d'abord et avant tout, ce qu'est ENvironnement
15 JEUnesse.

16 ENvironnement JEUnesse, c'est le
17 principal groupe de jeunes écologistes au Québec.
18 On a des projets dans une cinquantaine d'écoles,
19 des cégeps, des écoles secondaires, quelques
20 universités. On travaille sur une variété de
21 projets, souvent sur la gestion de déchets, sur
22 l'implantation du transport durable, du
23 compostage. Enfin, vraiment tout plein de
24 projets, et c'est vraiment de l'action concrète
25 sur le terrain. C'est l'essentiel de notre

1 travail.

2 L'autre volet de notre travail,
3 c'est de faire entendre la voix des jeunes sur les
4 débats environnementaux qui les touchent. Donc
5 c'est la raison pour laquelle on est ici.

6 On a beaucoup travaillé sur les
7 questions énergétiques. Depuis qu'on existe, on
8 travaille sur les questions énergétiques. Depuis
9 deux ans, on a beaucoup travaillé sur les
10 questions liées aux changements climatiques.

11 Si on parle du nucléaire, c'est
12 quelque chose qui nous préoccupe depuis longtemps.
13 En 1994, aux audiences du BAPE sur le stockage à
14 sec des déchets, on avait été présent. Le
15 nucléaire, c'est une question qui nous intéresse
16 déjà depuis longtemps et sur laquelle on travaille
17 de temps à autre.

18 C'est un peu bête de mentionner
19 ça, mais c'est dommage que ce soit encore
20 nécessaire. On ne sait pas quoi faire avec les
21 déchets à long terme.

22 Moi, j'ai 22 ans, et je sais que
23 je suis encore là pour un certain temps. Je sais
24 que je vais être pris avec des déchets qui sortent
25 de la centrale, et il y a certains espaces où on

1 peut les mettre sur le site, mais il faut faire de
2 quoi avec, à un moment donné. Et il n'y a pas de
3 solution. Ça fait 50 ans que l'industrie existe,
4 ça fait 50 ans qu'on cherche des solutions, et ça
5 fait 50 ans qu'on ne les trouve pas.

6 Fondamentalement, on a certains
7 problèmes avec l'idée de produire des déchets avec
8 lesquelles on ne sait pas quoi faire. On passe,
9 on s'en va, puis les générations à venir restent
10 prises avec. Ce n'est pas parce qu'on n'est plus
11 là ou parce qu'on est vieux que d'autres... On ne
12 peut pas simplement dire: □ D'autres s'arrangeront
13 avec ça. □ Pour nous, ce n'est absolument pas
14 acceptable, et je pense que c'est notre rôle en
15 tant que jeune de rappeler ça, même si c'est
16 quelque chose de si fondamental et de si simple.

17 Par rapport aux questions de
18 sécurité qui ont été soulevées par plusieurs de
19 mes collègues, par plusieurs gens, et à partir des
20 rapports de la Commission elle-même, si après 20
21 ans d'exploitation de la centrale, on a encore des
22 problèmes parfois assez troublants de sécurité,
23 qu'est-ce que ça va prendre? Combien de temps
24 encore va-t-il falloir attendre pour qu'une
25 culture de sécurité vienne s'installer?

1 On a vu un peu partout, pas
2 seulement au Canada. Au Canada, on a des exemples
3 nombreux de pratiques qui sont inquiétantes, des
4 exemples nombreux de problèmes liés à l'industrie,
5 mais partout dans le monde, y compris dans les
6 pays les plus industrialisés, et je pense au
7 Japon, notamment, qui ne fait pas partie des pays
8 qui sont tout croches, où les problèmes existent
9 encore. Donc, pour nous, vraiment, penser que le
10 nucléaire peut être sécuritaire, en fait, c'est un
11 peu dangereux, parce que si on commence à
12 travailler avec l'idée qu'une technologie aussi
13 dangereuse peut être sécuritaire, il y a problème
14 là-dessus, à notre avis.

15 Pour revenir au sujet
16 d'aujourd'hui, actuellement, la centrale, il y a
17 des décisions importantes qui sont à prendre par
18 rapport à l'avenir de la centrale, et on pense que
19 de donner un permis de quatre ans, alors que tous
20 les permis jusqu'à présent ont toujours été de
21 deux ans, on ne voit pas la pertinence de donner
22 un permis plus long, alors que non seulement les
23 notes passées ne sont pas bonnes, mais, en plus de
24 ça, il y a des décisions importantes qui à prendre
25 par rapport à l'avenir de la centrale. Alors on

1 ne voit pas la pertinence de donner un mandat plus
2 long. On pense, si nécessaire, de donner un
3 renouvellement plus court, de façon à ce
4 qu'Hydro-Québec ait à rendre des comptes plus
5 régulièrement.

6 Essentiellement, nous, ce qu'on
7 demande, c'est un permis le plus court possible.
8 Dans le mémoire qu'on avait soumis, on avait
9 mentionné un an, mais six mois, pour nous, ce
10 serait raisonnable. Le plus tôt qu'on pourra
11 avoir les décomptes, le mieux ce sera.

12 Bien sûr, ça prend des conditions
13 avec le renouvellement. Nous, on voudrait avoir
14 des comptes par rapport à ce qui va se passer avec
15 la centrale. Non seulement ce qui va se passer,
16 mais comment on va mettre en oeuvre les plans qui
17 vont être développés, si on décide d'aller de
18 l'avant avec le retubage, comment va-t-on financer
19 ça? Comment ça va se faire? Si on décide de
20 mettre fin aux opérations de la centrale, ce qui
21 me semble la décision la plus logique, comment
22 va-t-on s'y prendre et comment va-t-on financer
23 ça? C'est des questions qui sont, pour nous, très
24 importantes.

25 C'est un petit peu ce que j'avais

1 à vous dire cet après-midi. Merci.

2 LA PRÉSIDENTE: Merci beaucoup.

3 Est-ce qu'il y a des questions?

4 Merci, monsieur.

5

6 **02-H18.7**

7 **Exposé oral par le Regroupement de la surveillance**
8 **nucléaire**

9 LA PRÉSIDENTE: Le prochain
10 mémoire sera présenté par monsieur Michel Fugère,
11 pour le Regroupement de la surveillance nucléaire.
12 C'est dans le CMD 02-H18.7

13 This is the oral presentation by
14 the Canadian Coalition for Nuclear Responsibility.
15 Monsieur.

16 M. FUGÈRE: Madame la présidente,
17 merci d'accorder la parole au Regroupement de la
18 surveillance nucléaire.

19 Le Regroupement de la surveillance
20 nucléaire suit la situation du nucléaire au Québec
21 et au Canada depuis de nombreuses années.

22 Je vais vous lire un court texte
23 pour bien cadrer la situation, après ça, je vais y
24 aller de quelques commentaires concernant la
25 pertinence ou non pour la Commission d'offrir à

1 Hydro-Québec le cadeau d'un permis d'exploitation
2 lors du renouvellement de sa licence.

3 The question: Whether Québec
4 should get out of the nuclear business now or
5 continue with this dead-end technology for another
6 20 years.

7 The situation: Under René
8 Lévesque, back in 1978 Québec declared a
9 moratorium on nuclear power. There is no
10 intention on the part of Hydro-Québec to build any
11 more nuclear reactors.

12 The only operating nuclear reactor
13 is experiencing premature aging of components and
14 will require hundreds of millions of dollars in
15 repairs to operate beyond 2008.

16 The issues: high level
17 radioactive waste. This material is the most
18 toxic industrial waste ever produced, and it
19 remains dangerous for literally millions of years.

20 Under Robert Bourassa Québec
21 declared that it will never allow a permanent
22 repository for high level radioactive waste within
23 Québec or on its borders. This being so, Québec
24 should stop producing high level radioactive waste
25 by shutting down the Gentilly-2 reactor.

1 Risk of nuclear catastrophe. The
2 agency that licenses nuclear reactors in Canada
3 has confirmed that catastrophic accidents are
4 possible at reactors like Gentilly-2. Such an
5 accident could cost thousands of lives and result
6 in long-term contamination of land, water, soil
7 and buildings.

8 Every insurance policy has a
9 nuclear exclusion clause which voids all coverage
10 in the event of such radioactive contamination.
11 As reactors get older, the risk of such a
12 catastrophe increases.

13 Shut-down reactors are much safer.

14 Terrorist targets: Following the
15 horrible example of 9/11 last year one must
16 consider the potential threat posed by terrorists
17 who may see an advantage in ruining the St.
18 Lawrence Seaway by contaminating it with high
19 level radioactive waste.

20 The only facility which has such
21 an enormous inventory of radioactive materials is
22 Gentilly-2. Moreover, the high level radioactive
23 waste from G-2 is now being stored outdoors in
24 concrete silos which offer an easy target for
25 terrorists from the air, water or land.

1 Routine radioactive pollution:
2 Each year the Gentilly-2 reactor releases into the
3 environment large amounts of tritium which is a
4 weakly radioactive form of hydrogen.

5 Tritium enters the body through
6 drinking contaminated water, eating contaminated
7 food or breathing contaminated air. It also
8 enters directly into the body through the skin.
9 Tritium is known to be particularly dangerous to
10 unborn babies.

11 In the laboratory it causes
12 deformities and mental retardation, as well as
13 cancer.

14 Economics: Ontario Hydro went
15 bankrupt because of over \$30 billion in nuclear
16 debt. The British company that now runs some of
17 Ontario's reactors went bankrupt just last month
18 because of its nuclear power plants.

19 In September 2002 the New
20 Brunswick Public Utilities Commission recommended
21 against spending \$850 million to repair the
22 Pointe-Lepreau reactor, which is an identical twin
23 to the Gentilly-2 reactor, because it just isn't
24 worth it.

25 Costs for repairing G-2 are

1 expected to be comparable.

2 The technology: The core of any
3 nuclear reactor is intensely radioactive.
4 Splitting uranium atoms to produce energy for
5 electricity results in the creation of hundreds of
6 new radioactive materials. As a result, the
7 irradiated fuel is millions of times more
8 radioactive than the fresh fuel.

9 Moreover, the structural
10 materials -- steel, zirconium, concrete,
11 et caetera -- all become radioactive because of
12 transmutation of some of their atoms. Thus, when
13 a reactor is dismantled, there will be thousands
14 of truckloads of radioactive rubble to be disposed
15 of.

16 Because of intense radiation, over
17 300 pressure tubes in the core of the G-2 reactor
18 have become dangerously brittle and quite
19 radioactive, if several of these tubes were to
20 break during operation, a catastrophic accident
21 could result despite the many safety systems that
22 are in place.

23 It has therefore become necessary
24 to replace all these tubes with new ones if the
25 plant is to continue, in effect rebuilding the

1 core of the reactor. But the radioactivity is so
2 great that workers can only work for short periods
3 of time. A job which could be done in a few weeks
4 in a normal factory takes years in a nuclear
5 reactor and ends up costing enormous amounts of
6 money because of the difficulty in working in such
7 a highly radioactive environment.

8 Experience in Ontario has shown
9 these repairs can take up to four years to
10 complete. Hydro-Québec wants to do the job in 18
11 months.

12 The New Brunswick Public Utilities
13 Commission warns that the real cost and the
14 downtime could be much higher than estimated. It
15 is entirely plausible that the cost could double,
16 to over \$1.5 billion.

17 Moreover, experience in Ontario
18 has shown that reactors which undergo such
19 retubing have not performed as well as expected
20 and hence have been unable to pay for the cost of
21 their own repairs.

22 Because the reactor has to be
23 completely defuelled in order for the repair work
24 to be done, Hydro-Québec is seeking permission
25 from the Government of Québec to expand its

1 outdoor dry storage facility for high level
2 radioactive waste.

3 When they built the reactor in the
4 first place, they foolishly did not provide enough
5 room inside the reactor for more than about 10 to
6 20 years of irradiated fuel. So now they have no
7 place to put it but outdoors.

8 Of course, if the reactors were
9 shut down, the extra outdoor space will not be
10 needed.

11 The opportunity: Québec has the
12 opportunity to become the first political
13 constituency in North America to eliminate nuclear
14 power completely. In this, Québec will be
15 following the example set by such countries as
16 Sweden, Germany and Switzerland that are phasing
17 out of nuclear power even though they are much
18 more dependent on nuclear electricity than Québec
19 is.

20 To do this, the Québec public has
21 to mobilize to make its voice heard. Tell the
22 government not to approve the expansion of the
23 high level waste site. Tell Hydro-Québec not to
24 waste more money on a dead-end technology. Tell
25 them to shut it down.

1 Madame la présidente, je crois
2 qu'actuellement le fait que la Commission permette
3 à Hydro-Québec d'aller de l'avant avec un permis
4 et double même le temps propice, le temps habituel
5 que l'on accorde à une permission pour gérer une
6 centrale nucléaire envoie un très mauvais, et
7 surtout un très mauvais signe à la population
8 canadienne, qui est très inquiète de la façon dont
9 se conduit l'industrie nucléaire au Canada en
10 général et au Québec en particulier.

11 Actuellement, il y a, dans mon
12 coin de pays, une comparaison où on imagine la
13 Commission de la sûreté nucléaire donnant des
14 permis aux fonctionnaires du nucléaires. On les
15 associe à une machine distributrice qui donnerait
16 les permis et qui, ces temps-ci, donnerait même un
17 bonus: pour le prix d'un, vous en avez deux.

18 La situation du nucléaire au pays
19 est un fiasco. On parle en Ontario,
20 Nouveau-Brunswick, Gentilly, avec une centrale qui
21 vieillit prématurément. Des comportement en
22 entreprise que vous avez vous-même catégorisés
23 comme étant un mauvais bulletin comportemental
24 lorsqu'il était question de culture
25 d'infailibilité. On a l'impression qu'à

1 Gentilly-2 nous sommes dans la pensée magique.
2 Ils ont réponse à tout. Ils solutionnent tout.
3 Même les substances excessivement dangereuses
4 deviennent insignifiantes. Les suivis
5 environnementaux sont défaillants. Les mesures de
6 radioprotection sont défaillantes. Le contrôle de
7 la qualité est défaillant. Alors, dans un
8 contexte semblable, je crois que, par respect pour
9 les Canadiens et les Québécois, la Commission se
10 doit absolument de réduire le temps de permis
11 d'exploitation de la centrale de Gentilly-2.

12 Comme certains des avis qui ont
13 été ici amenés à la Commission, nous souhaitons
14 que la licence octroyée à Hydro-Québec ne soit pas
15 supérieure à six mois. Pendant ce temps-là,
16 qu'Hydro-Québec prenne la peine de régler sans
17 compromis les problèmes récurrents de mauvais
18 comportement à Gentilly.

19 On souhaiterait aussi que la
20 Commission laisse le temps à la société civile de
21 participer à des audiences publiques complètes, et
22 que, lorsqu'un arrêt de centrale est indiqué,
23 suite à des réparations ou pour toute autre
24 raison, on croit qu'il devrai toujours y avoir une
25 audience publique avant le redémarrage des

1 centrales nucléaires.

2 Nous croyons aussi qu'une audience
3 publique serait excessivement pertinente afin de
4 nous permettre de bien vérifier le plan complet de
5 déclassement de la centrale, ainsi que
6 l'évaluation des coûts qui en découlent.

7 Madame la présidente, depuis des
8 années et des années, on nous fait des pronostics
9 sur les coûts qu'entraîneront la poursuite des
10 activités nucléaires, mais toujours nous sommes
11 confrontés à la triste réalité que l'on doit
12 doubler, tripler les coûts évalués par les experts
13 ici présents.

14 LA PRÉSIDENTE: Monsieur, je
15 voudrais vous demander de terminer le plus tôt
16 possible, s'il vous plaît.

17 M. FUGÈRE: Je pense que le point
18 avec lequel je vais terminer est celui-ci.
19 Comment se fait-il qu'aujourd'hui Hydro-Québec
20 arrive avec la solution concernant la création
21 d'un fonds qui va dédié à assurer les ressources
22 financières nécessaires au déclassement de leur
23 centrale nucléaire. Après tant d'années de
24 fonctionnement, ceci devrait aussi être pris en
25 compte comme étant un mauvais comportement

1 corporatif.

2 Alors madame, je vais finir sur la
3 pensée d'un célèbre scientifique québécois,
4 monsieur Fernand Séguin, qui disait dans un de ses
5 écrits, que je ne traduirai pas de façon
6 littérale, mais je vais y aller d'un souvenir. Il
7 disait: Comment les professionnels du nucléaire
8 vont-ils expliquer aux enfants de demain que tous
9 ces déchets, tout ces dégâts causés par le
10 nucléaire l'ont été dans le but de faire bouillir
11 de l'eau?

12 Merci, madame la présidente.

13 LA PRÉSIDENTE: Est-ce qu'il y a
14 des questions des membres de la Commission?

15 Oui, madame McDill.

16 MEMBER McDILL: Thank you, Madam
17 Chair.

18 In your letter you address the
19 issue of steam pipes over the roof of the control
20 room.

21 Perhaps Hydro-Québec could address
22 that question for us.

23 M. DOYON: Quelle est votre
24 question, précisément?

25 LA PRÉSIDENTE: C'est la deuxième

1 page de l'intervention de la Coalition for nuclear
2 responsibility de Mr. Edwards. There is one point
3 of particular importance, however, je pense que
4 c'est le début de la phrase, en partant. Oui?
5 Non? The last page.

6 MEMBER McDILL: The quote is:
7 "There is one point of
8 particular importance
9 however, and that is the
10 location of the steam pipes
11 over the roof of the control
12 room that could, in the event
13 of sudden rupture..."

14 Could you explain to me what the
15 gentleman is referring to, please.

16 M. DÉSILETS: Il y a quelques
17 années, il y a eu un très gros projet suivi par
18 les agents de la Commission sur tout ce qui
19 concerne les ruptures de conduites de vapeur. Le
20 cas de cette conduite-là a été adressé à
21 l'intérieur de ce projet-là. C'est un dossier que
22 la CCSN a fermé, jugeant que les actions
23 qu'Hydro-Québec avait prises étaient adéquates.

24 MME McDILL: Merci beaucoup.

25 LA PRÉSIDENTE: Des commentaires

1 de monsieur Blyth concernant la question?

2 MR. BLYTH: Yes. This was quite a
3 significant issue about ten years ago, and a
4 significant amount of work was done at Gentilly
5 and also at Point-Lepreau. There were high
6 pressure steam lines in the vicinity of the main
7 control room, and there was concern that a failure
8 of those steam lines could compromise the
9 operators.

10 As a result of that, significant
11 changes were made in the restraint of the lines.
12 As I recall, protection was provided.

13 But the key thing was that an
14 on-line leak detection system was installed at
15 both plants basically to detect leaks before there
16 was a serious failure.

17 The issue was discussed
18 extensively with the Atomic Energy Control Board
19 at the time over several meetings, and it was
20 brought to closure several years ago to the
21 satisfaction of the staff.

22 MEMBER McDILL: Was the
23 mathematics and the science behind the decision
24 explained to the public in language that could be
25 understood?

1 MR. BLYTH: I believe so, in that
2 the discussions took place in a public forum, this
3 very forum as a matter of fact.

4 If you think that the public would
5 understand what I just said, that was basically
6 the nature of the discussions that took place in
7 public.

8 MEMBER McDILL: Thank you.

9 LA PRÉSIDENTE: D'autres
10 questions?

11 We will now move along to the next
12 submission.

13

14 **02-H18.6**

15 **Mémoire des AmiES de la Terre de Québec**

16 LA PRÉSIDENTE: Nous allons
17 maintenant passer au mémoire écrit CMD 02-H18.6
18 soumis par les AmiES de la Terre de Québec.

19 Est-ce qu'il y a des questions des
20 membres concernant ce mémoire? Non? Merci.

21 M. MARC LEBLANC: Ceci conclut
22 donc l'audience au sujet de la demande visant le
23 renouvellement du permis d'exploitation de la
24 centrale Gentilly-2. Suite aux délibérations, la
25 Commission publiera sa décision au moment

1 opportun. La décision sera publiée sur le site
2 Internet de la Commission et distribuée aux
3 participants.